

Il était une fois.... *la Gymnastique*

Quelques dates :

- 1832 : Fondation de la Société Fédérale de Gymnastique (SFG)
- 1843 : Création de la première société de gymnastique masculine dans le canton de Genève (FSG Genève-Ville)
- 1871 : Création de la « Interkantonale Hilfskassse für verunglückte Turner» (ancêtre de l'actuelle Caisse d'Assurance de Sport)
- 1873 : Fondation de l'Association Cantonale Genevoise de Gymnastique (ACGG)
- 1907 : Création de la première société de gymnastique féminine de Genève (aujourd'hui FSG Genève-Ville Dames)
- 1908 : Création de la Société Suisse de Gymnastique Féminine devenue en 1928 l'Association Suisse de Gymnastique Féminine (ASGF)
- 1919 : Création de l'Union Romande de Gymnastique (URG)
- 1923 : Création de ce qui deviendra l'Association Cantonale Genevoise de Gymnastique Féminine (ACGGF)
- 1985 : Fusion de la SFG et de la ASGF pour devenir la FSG
- 1998 : Fusion de l'ACGG et de l'ACGGF pour créer l'Association Genevoise de Gymnastique (AGG)





La gymnastique ou l'activité physique en général, ne date pas d'aujourd'hui puisque dans la Grèce antique déjà, les hommes se retrouvaient pour pratiquer une activité sportive, les romains avaient leurs « Jeux du cirque » et dans l'antiquité la Joute était très populaire. Plus près de chez nous, il y a la Fête d'Unspunnen dont la tradition remonte au début du 19ème siècle.



La Gymnastique « moderne » cependant, reviendrait à l'allemand Johann Bernhard Basedow (1724 – 1790) qui a introduit des exercices physiques dans le programme d'éducation de son école.

Historique des disciplines de l'AGG

Gymnastique artistique

Pour la distinguer de la « gymnastique de loisirs » le terme de gymnastique artistique est apparu à la fin du 18è siècle ainsi nommée par Friedrich Ludwig Jahn, éducateur prussien et souvent appelé « le père de la gymnastique » et qui serait à l'origine du logo aux 4F.

La gymnastique artistique masculine est présente aux JO depuis 1896 (un neuchâtelois, **Louis Zutter** devient alors le 1^{er} champion olympique suisse) et la féminine depuis 1928.

Il reviendrait cependant à un autre allemand, Johann Gutsmuth, plus connu comme le « grand-père de la gymnastique » l'invention de la plupart des engins utilisés à ce jour.



Gymnastique aux agrès

Cette discipline a débuté au sein de la FSG dans les années 70 lorsqu'un grand nombre de gymnastes ne voulaient plus s'astreindre aux exigences toujours plus élevées de la gymnastique artistique. C'est la discipline sportive la plus pratiquée en Suisse et en Suisse seulement. La FSG Lancy est notre « porte drapeau » dans cette discipline qui n'est cependant pas olympique.

C'est dans la société de Lancy que se donne le 1^{er} cours en 1969 (discipline cantonale dès 1970)

Gymnastique Rythmique

La Gymnastique Rythmique et Sportive ou GRS, devenue Gymnastique Rythmique (GR) est apparue en URSS (Union des Républiques Socialistes Soviétiques regroupant 15 pays) dans les années 40. Elle est pratiquée essentiellement par des demoiselles et est une discipline olympique depuis 1984.

C'est aussi dans la société de Lancy que se donne le premier cours de GRS en 1976 (discipline cantonale dès le 1978).

Gym et Danse

La Gymnastique et Danse a été intégrée dans Jeunesse+Sport en 1975. La Gymnastique et Danse est une discipline parente de la GR, moins exigeante. Les sociétés de Veyrier, Chambésy Jeunesse, Lancy et Aire-Le-Lignon sont nos sociétés « ambassadrices ».

Le but de la Gymnastique et Danse est d'encourager l'apprentissage des mouvements, une bonne tenue du corps, la condition physique, la coordination, le plaisir du mouvement ainsi que la joie de vivre. Elle peut être pratiquée individuellement, à deux ou en groupe, pour le plaisir ou la compétition.

Trampoline

Ce terme serait issu d'un duo de trapézistes italiens « Due Trampoline » qui utilisaient leur filet de protection pour faire des acrobaties. Ce n'est cependant qu'en 1930 qu'un professeur d'éducation physique (**George Nissen**) met au point le trampoline moderne. Pratiquée essentiellement aux Etats Unis c'est à la suite d'un stage international de formation au trampoline en 1961 - dirigé par le suisse Kurt Baechler - à Macolin que cette discipline se développe en Europe. Pratiquée par la FSG Eaux-Vives et Chêne Gymnastique Genève, en 2000 elle devient discipline olympique.



Gymnastique acrobatique

Sans doute la discipline gymnique la plus ancienne puisque des fresques datant de plus de 8'000 ans avant J.-C ont été retrouvées. C'est grâce au cirque que la main à main va perdurer tant en Europe qu'en Chine.

La discipline nommée "Acrosport" débute en 1954 grâce à des visionnaires venant de l'URSS, de la Pologne et de la Bulgarie.

La discipline est reconnue en 2000 par la Fédération Internationale de Gymnastique (FIG) et devient "Gymnastique Acrobatique".

Ce sport d'équipe consiste à composer des figures statiques (porters) ou dynamiques (lancers) par des duos masculins, féminins ou mixtes, des trios féminins et des quatuors masculins.

Cette activité voit le jour à Genève et en Suisse grâce à la société FSG Acro-Genève qui fête ses 30 ans en 2023, le 12 mai prochain, à l'occasion des 14ème Championnats Suisses.

Cette société a, par ailleurs, organisé les Championnats du Monde de Gymnastique Acrobatique à Genève, aux Vernets, en 2021.

Depuis les débuts de la gymnastique, les hommes tout d'abord puis les dames ont fait de la gymnastique qui aujourd'hui s'appelle « Gymnastique de Masse ». Diverses commissions ont vu le jour, qui se sont donné des noms tels que Pupilles et Pupillettes, devenus aujourd'hui Jeunes Gymnastes ou Jeunesses, Gymnastique enfantine, Actifs/Actives, des groupes Hommes, puis Dames et enfin Seniors sont apparus, ceci pour permettre à tous les âges de se faire plaisir, de participer à des concours avec des gymnastes du même âge.... même pour les plus petits.

Gymnastique Mère et Enfant (devenu Parents-Enfants)

Dr. Gerhard Schmidt, un Autrichien, est à Madrid dans le cadre du premier congrès mondial de l'éducation du corps et du sport. Lors de l'inauguration de l'Instituto Nacional de Educacion Fisica y Deportes » il voit, pour la première fois, de la gymnastique Mère et Enfant. Cette discipline se développe rapidement en Autriche. En Suisse les premiers cours de formation ont eu lieu en 1970/1971.

Madame Olga Siegfried, une meyrinoise, est à l'origine du premier groupe Mère et Enfant à Genève. Marie-Françoise Pirolet est devenue responsable cantonale dans les années 1972/1973. Elles ont fait une démonstration lors de la Fête Fédérale à Genève (1978) avec les groupes genevois emmenées par

Liliane Henauer, Irène Mouachon, Françoise Ramseyer, Denise Huc,

Sans oublier **La gymnastique aux jeux nationaux** qui est une discipline sportive dont les compétitions se déroulent depuis 500 ans déjà, et uniquement en Suisse. Cette discipline sportive traditionnelle fait partie de l'Association Fédérale de Gymnastique Nationale (AFGN) créée en 1933 à Berne, elle-même association spécialisée de la Fédération Suisse de Gymnastique (FSG).

Les Fêtes fédérales de gymnastique de la FSG (qui se déroulent tous les 6 ans), couronnent le vainqueur de la fête. Mis à part la lutte et la lutte suisse (ou lutte à la culotte) , les disciplines du lancer de la pierre, lever de la pierre et saut combiné forment une partie intégrante du concours de sociétés de plusieurs fêtes de gymnastique organisées dans le pays.

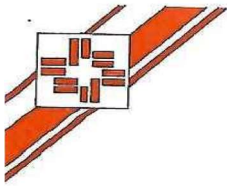
À l'AGG cependant, cette discipline, chère à Théo Riedo, n'est plus pratiquée depuis quelques années. Elle a en effet été mise de côté en raison de la spécialisation des clubs au détriment des pratiques pluridisciplinaires, le choix d'une réussite immédiate est devenu la priorité pour la plupart des moniteurs, qui sortaient du rang avec leur bagage dominant.

Le mouvement gymnique en Suisse est né des milieux d'étudiants.

En 1832, les groupements existants - toutes des sections alémaniques – se réunissent à Aarau et établissent les fondements de la Société fédérale de gymnastique.

Cependant, à Genève en 1823 déjà, un bavarois – Monsieur Rosenberg – reçoit l'autorisation de donner des leçons de gymnastique et un terrain lui est accordé, moyennant finances, dans le fossé de St-Antoine, plus tard il obtiendra un local près de la Porte de Rive.

Les collégiens et étudiants participent à ces leçons. Un membre de la société de Zofingue – groupement d'étudiants n'acceptant que des hommes parmi ses membres - propose la fondation d'une section de la société de gymnastique. Nous sommes en 1843.



C'est ainsi que naît la première société de gymnastique du canton de Genève, et de la Romandie, *la Société de gymnastique de Genève* qui deviendra la section de Genève-Ville. Elle reprendra les couleurs des Zofingiens, le rouge et le blanc. En 1845, elle devient « Section fédérale » et en 1852, elle organise la Fête fédérale de gymnastique, sur la Plaine de Plainpalais. Et c'est pour la première fois que la devise de la Société organisatrice figure sur la carte de fête, soit : « *PATRIE – FORCE – AMITIE* ».



« Fête de gymnastique sur la Plaine de Plainpalais 1852 » – xylographie d'après Alfred van Muyden (*Les Fête Fédérales de Gymnastique 1832 – 2002 / Weltbild et FSG*)

En 1858, au retour d'un tour de la « greube » dominical, 8 compagnons dont 2 gymnastes, décident de fonder une société de gymnastique à Carouge. Puis le Männerturnverein voit le jour en 1864. Il n'y a pas de Romands dans cette section, ce qui ne l'empêchera pas de devenir la section des Pâquis en 1875.



En 1867 et pour la 2^{ème} fois la Fête Fédérale de Gymnastique a lieu à Genève (c'est déjà la 35^e) et 400 gymnastes, arrivés en bateau depuis Ouchy, y participent (en ce temps les FFG étaient organisées chaque année).



*Plus ancienne photographie connue d'une FFG, Genève 1867
– tirée du livre « les Fête Fédérales de Gymnastique 1832-2002 » – Weltbild Olten)*

À la suite de cette FFG et dans le sillage des 3 sociétés du moment, toute une série de nouveaux groupements voit le jour. A ce jour, n'existent cependant plus que :

1873 - Petit Saconnex (jusqu'en 1881 puis refondée en 1915)

??? Meyrin retour en 1965

1873 - Versoix

1887 - Chêne bourg - devenue après plusieurs changements de noms FSG Chêne (masculine) en 1986, qui a fusionné avec FSG Trois-Chêne (féminine) fondées en 1930 pour devenir en 2005 Chêne Gymnastique Genève

1888 - Genève-Grottes

12 sections pratiquent la gymnastique à Genève, mais il manquait un lien organique permettant d'établir un front commun en certaines circonstances.

Conscient de cette lacune, un moniteur de la section de Carouge, A. Zambra, au retour d'une Fête Fédérale à Fribourg (1873), émet le vœu de créer une association cantonale de gymnastique.

Les sections de Genève et Carouge adressent une lettre à tous les groupements cantonaux et le 5 octobre 1873 les délégués des 12 sections fondatrices créent l'Association Cantonale Genevoise de Gymnastique (ACGG). Elle compte alors 300 membres (que des hommes).

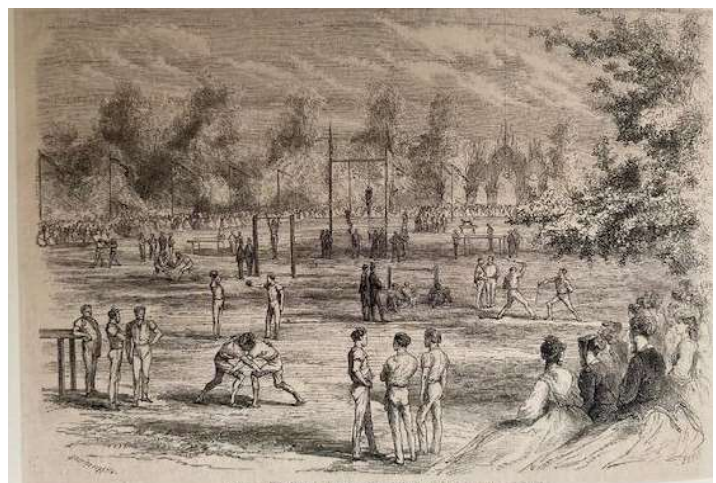
Président : M. Senglet (Genève-Ville)

Vice-Président : M. Schiess

(Männerturnverein)

Secrétaire : M. Zambra (Carouge)

Caissier : M. Pinget (Plan-Les-Ouates)



Si Jean-Jacques Rousseau a parlé de la nécessité d'une éducation physique pour les filles, si Pestalozzi l'a préconisée, les avis de ces pédagogues sont restés lettres mortes.

La première société féminine de Suisse voit le jour à Zurich en 1893 ; avant 1900 à Genève, la notion de « Gymnastique » féminine n'était pas très étendue. En 1902 il y a bien eu un noyau d'enseignantes qui ont créé un groupe de gymnastique suédoise mais est resté un cercle très fermé.

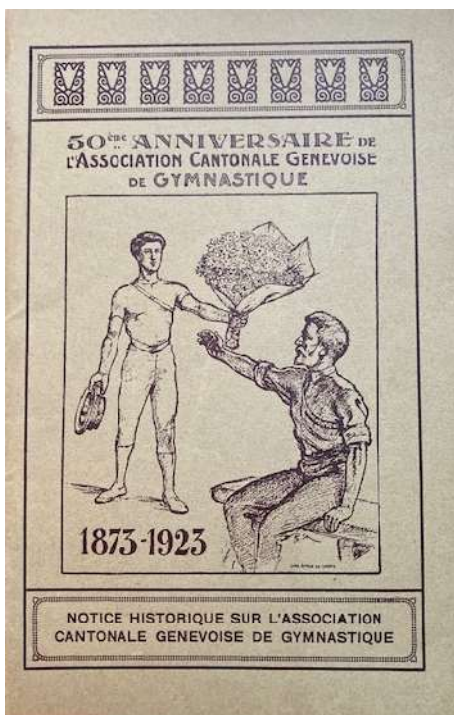
Selon le No 385 du journal « La Suisse sportive », c'est en 1906 que « la section Genève-Ville vient, après une étude sérieuse de la question, de décider la création d'une sous-section de dames. La Suisse française s'était laissé devancer dans ce domaine par la Suisse allemande, ce qui tient surtout à la différence de conception des deux races et à la difficulté de l'enseignement féminin, qui ne doit être donné que par un professeur ayant suivi des cours spéciaux ».

Le président de la société, Monsieur Ummel « attire l'attention sur les avantages de la gymnastique au point de vue de l'hygiène et Genève-Ville serait la première (section) qui affronterait ce sujet ».

C'est donc le 22 janvier 1907, dans un local situé au Quai de la Poste, que l'assemblée constitutive confirme la création d'une « sous-section de Dames » de la société de Genève-Ville.

D'autres sociétés féminines suivront bientôt :

Plainpalais (1910) - Urania Genève Sports (1921) - Eaux-Vives (1921) - Education Physique Féminine (1923)



Alors que l'association masculine fête ses 50 ans en 1923, sous l'impulsion de Charles Moret (UGS) et de Numa Meylan (EPF) l'Association Cantonale Genevoise des Sociétés de Gymnastique de Dames est créée (elle deviendra ensuite l'ACGGF ou Association Cantonale Genevoise de Gymnastique Féminine) par les sociétés de Plainpalais, UGS et EPF.

Il est à noter que la FSG Petit-Saconnex a été (re) créée en 1915 (première tentative en 1873 jusqu'en 1881) et a rejoint l'association cantonale (masculine) l'année suivante.

En 1918, une sous-section de dames est créée. Un seul président réunissait alors garçons et filles, chacun dans son côté de la salle. En 1919 la sous-section de dames devient autonome.

La Société de Gymnastique de Dames du Petit Saconnex n'a cependant pas fait partie des sociétés fondatrices de l'association féminine. Pourquoi ?

La sous-section de Dames de Genève-Ville, elle non plus n'a pas fait partie des sociétés fondatrices de cette nouvelle association.

Fondation de l'AGG

C'est le 9 décembre 1996 que Monsieur ACGG et Madame ACGGF entament les discussions afin d'unir leur destin.

De cette union, naquit, le 24 janvier 1998, l'Association Genevoise de Gymnastique qui fête donc, en 2023, ses 25 ans mais aussi les 150 ans de la naissance d'une association de gymnastique à Genève.

Petit retour en arrière...

Deux « tentatives » de fusion avaient déjà eu lieu, l'une en 1988 et l'autre en 1990. Elles n'ont cependant pas abouti ; les délégués (et pas que des hommes...) n'étaient sans doute pas prêts à envisager cette nouvelle étape.

A la suite de ces diverses études, les comités cantonaux de l'ACGG et de l'ACGGF décident de créer une commission provisoire de fusion.

Le 18 septembre 1996, une CDS commune est convoquée à Meyrin. Au vote consultatif, une grande majorité des sociétés accepte le projet de fusion. C'est donc le 9 décembre 1996 que, sous la présidence de Suzy Vernez (Présidente de l'ACGGF) et de René-Louis Remy (président de l'ACGG) qu'une nouvelle tentative a lieu. 34 personnes ont répondu présent pour former cette commission de fusion, qui comprendra 6 sous-commissions fonctionnant de manière autonome. Certaines sont aujourd'hui au paradis des gymnastes, d'autres même s'ils ont délaissé les salles de gymnastique sont toujours disponibles pour donner un coup de mains. Il s'agit, dans le désordre de :

Odile Hausser – Jeannette Zellweger – Serge Desbiolles - Naima Chabanne – Yolande Imstepf – Philippe Henchoz – André Lovis – Blaise Monnier – Lucette Riboni – François Bonnamour – Liliane Henauer – Marlène Ducrest - Philippe Jud – Jocelyne Lucchi – Franziska Maurer – Jean-Louis Moreilleon – Marc Sommer – Françoise Périer – Hansulrich Blumer – Daniel Porchet – Jean-Luc Bioley – Charles Bauquis – Ariane Keller – Christiane Moll – Solange Guignard – Antonio Marin – Christianne Romanens - Gérard Apothéloz – Miguel Pujol – Didier Strahm (et Sebastiano Treina qui quittera la commission ne faisant partie d'aucune société).

Il est tout de même à noter que, parmi ces 34 personnes, certaines étaient encore farouchement opposées à cette fusion.

L'association sera connue provisoirement sous « Association Genevoise de Gymnastique ». Cette dénomination sera cependant acceptée en CDS le 29 mai 1997.

En conclusions du premier PV de réunion : « aller vite, oui mais il faut que les bases soient solides ».

Un logo est mis au concours de même qu'une nouvelle bannière. Christiane Moll, puis Marlène Ducrest s'en chargeront dès l'acceptation du nom de l'association qui est prévu pour la CDS du 29 mai 1997 (1996 selon le PV).

Il devient rapidement évident qu'un « *secrétariat semi-permanent salarié doit être envisagé et que les responsables de division ne devront pas faire le travail mais diriger, coordonner, surveiller. Il faudra beaucoup plus de personnes pour faire les petites tâches* ».

Il est suggéré – par Lucette Riboni – de faire vérifier les comptes par un fiduciaire : proposition balayée en raison du coût que cela occasionnerait (et quelques années plus tard, cela deviendra obligatoire...).

Le 27 février 1997, la sous-commission secrétariat propose un projet de présentation qui pourrait être fait à la prochaine CDS. Ce projet se fait sur un ordinateur (Power Point) et sera projeté sur un grand écran » (Jean-Luc Bioley – corps de police – un avant-gardiste).

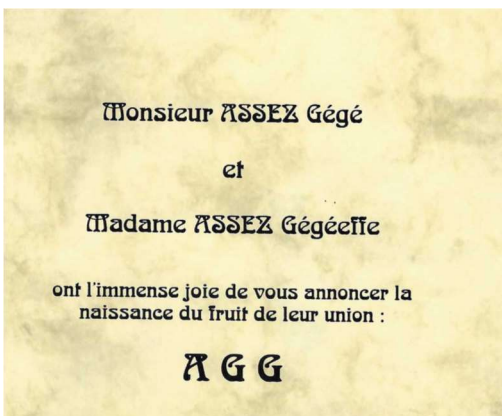
Un administratif (Philippe Henchoz) propose un organigramme technique, ce qui a provoqué un tollé auprès des techniciens... : « pourquoi un organigramme technique est-il fait par l'administration alors que ce travail ressort de la commission Technique ??? » Suzy explique que cela a été fait dans l'idée de mener une réflexion et que c'est à **tous les membres** de la plénière de prendre une décision **d'un commun accord**.

Il aura fallu 7 séances plénières (et autant dans chaque sous-commission) pour parvenir à la signature du contrat de mariage.

A noter que c'est Me Mauro Poggia qui a été consulté pour l'élaboration des statuts de l'AGG.

Le 24 janvier 1998, à la salle des Avanchets, la marraine et le parrain de la bannière (Suzy Vernez et Jean-Pierre Seydoux) font leur entrée au son de la marche nuptiale (pas du goût de tout le monde). A noter que beaucoup de membres ont participé à l'achat de la bannière dont 10cm² sont vendus à CHF 25.00.

À la suite de la décision des AD de l'ACGG du 18 novembre 1997 et du 1^{er} décembre 1997 de l'ACGGF, le contrat de « mariage » est signé par Suzy Vernez, Lucette Riboni et Marlène Ducrest pour l'ACGGF et par René-Louis Remy, Yolande Imstepf et Didier Strahm pour l'ACGG.



L'AGG est née.

L'ACGGF apporte en dot :

- Le Festival et le Mémo (Mémorial Charles et Adèle Moret) : même si les garçons sont depuis longtemps invités, ils ne participent pas. Cela changera bientôt.
- Le Fonds Cantonal : CHF 1.00 est prélevé sur chaque cotisation « adultes » et est versé pour les gymnastes Élite. Cette pratique est toujours d'actualité aujourd'hui.

L'ACGG quant à elle apporte deux Fonds Inaliénables : les Fonds des Fêtes Fédérales 1925 et 1978.

CHF 10'000.- sont investis dans les festivités de la soirée de fusion. 180 personnes sont présentes.

Petite anecdote : Jean-Luc Bioley avait réservé le parking de Balxert ; il avait juste oublié que le parking ferme à minuit et... C'est finalement André Lovis, qui a sans doute joué la carte « Police cantonale » qui a obtenu l'ouverture des barrières.

L'AGG compte alors 61 sociétés (9 étaient absentes et 5 excusées).

René-Louis Remy est élu à la présidence, avec 7 autres membres : 1^{ère} Vice-présidente : Lucette Riboni – 2^{ème} Vice-président : René Basler – Secrétaire : Yolande Imstepf – Finances : Daniel Porchet – Info : Christiane Moll – DTM : Liliane Henauer – DTE : Chiara Grünenwald.

C'est Laurent Berger, sociétaire de la FSG Veyrier, qui a dessiné le logo, affiné ensuite par Anne-Marie Brunner (Eaux-Vives féminine), au début des années 2000, à la demande du Comité Cantonal (Philippe Grosjean était alors président).

L'Association Genevoise de Gymnastique, issue de la fusion de l'ACGG et de l'ACGGF fête donc ses 25 ans cette année.

Longue vie à l'Association Genevoise de Gymnastique !



Pour retracer la belle aventure de la gymnastique je VOUS (vous vous reconnaitrez) remercie, pour avoir fourni des informations, corrigé ou complété mes recherches sur Internet ou dans la vaste littérature appropriée.

Certaines informations proviennent de la « Notice historique sur la gymnastique à Genève » éditée à l'occasion du centenaire de l'ACGG et du 50^{ème} de l'ACGGF.

Un merci particulier à Jean Willisegger (notre mémoire de l'AGG et de la gymnastique en Suisse).

Je remercie également René Basler, ancien président de la société du Petit-Saconnex pour m'avoir aiguillée auprès des Archives de la Ville de Genève, ainsi que Jacques Davier – archiviste de la Ville – qui m'a reçue et qui a tenté de compléter nos recherches, sans pour autant trouver la réponse à : Qu'est-il advenu de la Société de Gymnastique de Dames du Petit Saconnex ?

Merci aussi à Rudi Rigo, président de la FSG Genève-Ville, qui m'a ouvert les archives de sa société.

Enfin je remercie Suzy Vernez, qui a relu la dernière partie de ce texte et a eu la bonne idée de demander à René Basler pour retrouver le dessinateur du logo de l'AGG.

Ruth Holland